

« Un seul credo : servir et être utile ! »

ENTRETIEN AVEC **JEAN-LUC FLABEAU**,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DU SECTEUR « ADMINISTRATION
ET FINANCES »



PRÉSENTATION DU SECTEUR
« ADMINISTRATION ET FINANCES »

— Vous êtes le président du secteur « Administration et finances » du Conseil supérieur, pouvez-vous nous préciser quel en est le périmètre ?

Ce secteur « Administration et finances » est vaste puisqu'il gère les ressources humaines, les aspects financiers, informatiques et digitaux, mais aussi les services généraux pour le CSOEC et ses satellites. Il regroupe notamment toutes les fonctions support et services transversaux de l'institution et ses nombreux satellites.

— Où en est le Conseil national sur la dématérialisation des outils et process comptables ?

Nous posons la dernière brique du chantier de la dématérialisation des flux budgétaires et financiers, à savoir la dématérialisation complète des factures.

Nous avons déjà numérisé l'ensemble du process en amont de la facture fournisseur, tel que l'établissement des commandes rendu possible uniquement si le budget voté est suffisant, optimisant ainsi le contrôle interne, les demandes de budget complémentaire, les demandes de réaffectation budgétaire ainsi que les mises en concurrence effectuées justifiant le choix d'un fournisseur. L'ensemble des validations des dépenses est maîtrisé par un système de workflow.

La dématérialisation est un véritable enjeu pour la profession et notre institution doit montrer l'exemple.

\\ Une grande partie des ressources de l'institution sont les cotisations versées par les 21 000 experts-comptables. Il est donc essentiel de veiller à la bonne gestion de ces montants.

— Le CSOEC gère un budget de 27 millions d'euros hors satellites (et de 70 millions d'euros avec les satellites). Quelle est la procédure d'élaboration et de suivi des budgets alloués ?

Des procédures avec comme supports des outils numériques ont été mises en place et nous permettent de suivre l'évolution des lignes budgétaires, décidées par les élus.

Après validation des censeurs, du comité exécutif, du bureau, et de la commission Administration et finances, les élus se voient présenter en session les comptes et les comptes agrégés du Conseil national puis les comptes de l'Ordre, comprenant ceux des instances nationale et régionales ainsi que les budgets de l'institution. Les comptes agrégés de l'Ordre sont ensuite soumis à l'approbation des élus lors



du congrès. Il y a aussi un comité d'audit, systématiquement présidé par un élu de l'opposition, qui est chargé de s'assurer du bon respect des procédures.

Une grande partie des ressources de l'institution sont les cotisations versées par les 21 000 experts-comptables. Il est donc essentiel de veiller à la bonne gestion de ces montants.

— Suite à la vente des locaux dont le CSOEC était propriétaire rue Cognacq-Jay à Paris et la prise en location des bureaux Porte de Vanves, comment allez-vous utiliser les ressources financières dont vous disposez ?

Tout d'abord, permettez-moi de rappeler que ce n'est pas notre mandature qui a décidé la vente de l'immeuble rue Cognacq-Jay. Nous étions encore dans l'opposition et n'avons pas pu stopper cette décision unilatérale et incohérente consistant malheureusement à passer du statut de propriétaire d'un immeuble en plein centre de Paris à locataire de deux étages d'une tour à Porte de Vanves, aux portes du périphérique et loin de tout.

À présent, il faut « faire avec » et utiliser au mieux ce patrimoine financier dans une période de taux bas, voire négatifs. Un des objectifs majeurs de notre mandature est de lancer des chantiers structurants qui aideront les professionnels à réussir la mutation de notre métier. Ces chantiers présents et à venir répondent au projet de notre liste ECF aux élections de cet automne : l'indépendance numérique avec le lancement du fonds d'investissement Drakarys, dans lequel le Conseil national investit 6 millions d'euros, la dotation d'un véritable département Data au sein de l'institution, l'école de la profession. Nous avons aussi lancé un investissement important sur la partie DSI du Conseil national afin d'avoir la capacité de mieux répondre aux nouvelles attentes des professionnels.

\\ **Un des objectifs majeurs de notre mandature est de lancer des chantiers structurants qui aideront les professionnels à réussir la mutation de notre métier.**

— Sur le plan du digital, quelles ont été les actions du Conseil national pour informer et accompagner la profession ?

Nous avons renforcé ces derniers mois notre communication digitale pour répondre très rapidement aux besoins d'information des professionnels, avec notamment plus de 200 campagnes d' emailing, dont les très précieuses Coronanews.

Pour faire face à ces évolutions et au contexte particulier des derniers mois, nous avons également développé de nombreux dossiers thématiques (fonds de solidarité, examen de conformité fiscale, l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) permettant de faciliter l'accès aux outils essentiels, notamment ceux d'Infodoc-experts, dorénavant accessibles gratuitement à toute la profession.

Toutes ces démarches initiées visent à faciliter l'accès à l'information et à améliorer le parcours utilisateur. Cela sera complété prochainement par une refonte de la page de connexion Comptexpert et, par la suite, par une refonte de l'ergonomie de « Mon espace ». C'est notamment un des chantiers d'amélioration de la DSI que j'évoquais à l'instant.

Aujourd'hui, notre « support utilisateur » traite 15 000 demandes par an. Demain, avec notre credo de « servir et être utile aux professionnels », nous devons avoir l'ambition de traiter encore plus de demandes. Mais, pour cela, il faut que l'on ait des outils internes efficaces et dimensionnés à cette ambition.

— Quels sont les grands projets de la mandature en matière de systèmes d'information ?

La mandature souhaite mettre à disposition des professionnels de nombreux outils numériques issus notamment des travaux et des réflexions des différents comités et commissions du CSOEC. Ces derniers sollicitent fréquemment en interne la DSI pour qu'elle les accompagne dans le développement d'outils pratiques.

Par ailleurs, dans le domaine régalién, nous souhaitons dématérialiser un certain nombre de procédures et créer une plateforme régaliénne à destination des confrères pour faciliter leurs démarches auprès du Conseil national mais aussi des Conseil régionaux.

Tous ces projets nécessitent qu'une réflexion soit engagée pour que notre DSI soit en mesure de les mener et que le CSOEC se dote de moyens à la hauteur de ses ambitions. C'est ce que nous avons rapidement entrepris dès notre arrivée à la tête de l'institution.

— Avez-vous des objectifs particuliers en matière de politique RH ?

Très clairement, il y a deux objectifs sur le sujet RH. Le premier est d'arrêter l'inflation des effectifs. En seulement 3 ans, entre 2017 et 2020, les effectifs ont augmenté de 24 % ! Et le deuxième objectif RH est d'adapter au mieux la masse salariale avec les nouvelles compétences et nouvelles lignes de services que nous voulons développer au Conseil national.

Je suis convaincu que la méthode la plus efficace pour atteindre ces deux objectifs est de ne jamais oublier, quand on est élu, que nous sommes avant tout des chefs d'entreprise dans nos cabinets et que nous devons agir pour l'institution avec les mêmes leviers à la fois d'investissements utiles et de maîtrise des charges nécessaires.